



Achat loi scellier plan de defiscalisation

Par **ruax**, le **25/03/2011** à **15:29**

Bonjour,

Ayant été contacté par une société soit disant experte en défiscalisation, je reçois celle-ci à mon domicile:

Elle me propose d'acheter un appartement en loi Scellier. Je me dis pourquoi pas. Je decide donc de la recevoir une 2eme fois.

Au second rendez vous, je me retrouve à signer un contrat de reservation pour un appartement perdu dans l'Ouest de la France... Au passage, mon conseiller m'a fait croire qu'il s'agissait d'un dossier de candidature. Pour info, je n'ai pas donné d'argent.

Au troisième rendez vous, il me rapporte seulement une photocopie car je vais recevoir un AR avec ce fameux dossier, ce qui ne fait que confirmer mes doutes, qu'il s'agit bien d'un dossier de candidature. Enfin il me fait signer la demande de plan de financement pour cet appartement.

Il tente enfin de convenir d'un prochain rendez vous pour me faire signer que je suis en bonne santé...

J'ai vraiment envi de tout arrêter, est ce trop tard ou il suffit simplement que je l'appelle pour lui signifier mon désir d'arrêter?

Par **mclerot**, le **07/08/2012** à **18:56**

J'ai un ami dans la meme situation avec un [investissement immobilier](#) sous le régime de la Loi Bouvard, il ne sait pas comment s'en sortir lui non plus.
Donc je suis preneur de conseils